

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX**

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
LE 6 DECEMBRE 2023**

Convocation en date du 29 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six décembre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mr Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mr Aimé MUNOZ, Adjoint, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Yves GUIRAUD, Mr Alain SIMON, Mme Anne-Marie COMBES, Mme Sylvie GASPAROTTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mme Mélanie BACH, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mr Christophe BACHERE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Leïla KEBIR à Mr François KHOURY
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Mélanie BACH

Le Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 18 Octobre 2023 est approuvé excepté par Mr Maxime BOT, Mr Julien RANCOULE et Mme Delphine AUTRET-DUPONT.

0. Décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 9 Juillet 2020, reçue en Préfecture de l'Aude le 20 Juillet 2020, relative aux pouvoirs du Maire - Délégation du Conseil Municipal Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée :

➤ **J'ai fixé à compter du 1^{er} Janvier 2024, les tarifs :**

- D'utilisation des Courts de tennis. (Décision n° 2023-0330)
- Des droits d'entrée de la Piscine. (Décision n° 2023-0331)
- Des activités mises en œuvre au titre du Contrat « Enfance et Jeunesse ». (Décision n° 2023-0332)
- De la Cotisation annuelle de la Bibliothèque. (Décision n° 2023-0333)
- Du droit d'entrée au Musée Petiet. (Décision n° 2023-0334)
- Du droit d'entrée au Musée Petiet à l'occasion d'animations. (Décision n° 2023-0335)
- Du droit d'entrée à la Salle d'exposition du « Musée du Piano ». (Décision n° 2023-0338)
- Du droit d'entrée à la Salle d'exposition du "Musée du Piano" à l'occasion d'animations. (Décision n° 2023-0339)
- Du droit d'entrée à la Salle d'exposition du « Musée de l'Imprimerie et des Arts Graphiques ». (Décision n° 2023-0342)
- Du droit d'entrée au Festival NAVA. (Décision n° 2023-0345)
- De la Location du cinéma l'Elysée. (Décision n° 2023-0346)
- De la Location de la salle du rez-de-chaussée du cinéma l'Elysée. (Décision n° 2023-0347)
- De la Location des salles du gymnase l'Olympie. (Décision n° 2023-0348)
- De la Location de la Petite Salle du Complexe de Monte Cristo. (Décision n° 2023-0349)
- De la Location des halles Place Général Leclerc. (Décision n° 2023-02350)
- De la Location de la salle Louis COSTES. (Décision n° 2023-0351)
- De la Location de la salle de réunion de l'Espace Fécos. (Décision n° 2023-0352)
- De la Location de l'Auditorium de la salle d'exposition du « Musée du Piano ». (Décision n° 2023-0353)
- De la Location de la salle 00 sise 36 Avenue Oscar Rougé (Décision n° 2023-0354)
- Des Concessions dans les cimetières. (Décision n° 2023-0355)
- Du Dépositaire du cimetière communal de Villeplane. (Décision n° 2022-0356)
- Des Cases du Columbarium. (Décision n° 2023-0357)
- Des Droits de place et redevances d'occupation domaniale. (Décision n° 2023-0358)
- Des Prestations de Service de Balayage au profit d'autres Communes. (Décision n° 2023-0359)

➤ **J'ai accordé la gratuité à compter du 1^{er} Janvier 2024 :**

- De l'accès au Musée Petiet à l'occasion de la Nuit des Musées. (Décision n° 2023-0336)
- De l'accès au Musée Petiet à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. (Décision n° 2023-0337)
- De l'accès à la Salle d'exposition du « Musée du Piano » à l'occasion de la Nuit des Musées. (Décision n° 2023-0340)
- De l'accès à la Salle d'exposition du « Musée du Piano » à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. (Décision n° 2023-0341)
- De l'accès à la Salle d'exposition du « Musée de l'Imprimerie et des Arts Graphiques » à l'occasion de la Nuit des Musées. (Décision n° 2023-0343)
- De l'accès à la Salle d'exposition du « Musée de l'Imprimerie et des Arts Graphiques » à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. (Décision n° 2023-0344)

➤ **J'ai conclu :**

- Auprès de la société France SAPIN BIO – Belloc – 09200 MONTJOIE EN COUSERANS, une consultation pour la fourniture de sapins pour la décoration des différents bâtiments communaux à l'occasion des prochaines Fêtes de Noël et du Nouvel An et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 4 505,50 Euros Hors Taxes.

Etant également précisé qu'en cas de besoins ou nouvelles demandes imprévisibles, la collectivité, au travers de son service Espaces Verts, se réserve le droit de commander des sapins supplémentaires en fonction des tarifs définis dans le tableau ci-après :

<i>Désignation</i>	<i>P.U en € H.T</i>
- Nordmann bio 1 ^{er} choix 150 / 200	26,50 €
- Nordmann bio 1 ^{er} choix 300 / 400	60,00 €
- Nordmann bio 1 ^{er} choix 600 / 700	280,00 €
- Epicéas bio 1 ^{er} choix 150 / 200	20,70 €
- Epicéas bio 1 ^{er} choix 300 / 400	54,00 €
- Epicéas bio 1 ^{er} choix 600 / 700	170,00 €

(Décision n° 2023-0320)

▪ Auprès de la société Tonitrus GmbH – 18, Rue Saint-Fiacre – 75002 PARIS, une consultation pour la fourniture et la livraison de terminaux type « client léger » reconditionnés pour les services administratifs de la Commune de LIMOUX (Modèle Dell Wyse 5070 y compris software Wyse Management Suite Pro) et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 16 020,00 €uros Hors Taxes.

(Décision n° 2023-0325)

▪ Auprès d'ORPHEON PRODUCTION, sise 24 Route du Presbytère, lieu-dit Sayrac, 31340 VILLEMUR SUR TARN, représentée par sa Présidente Madame Carole JOUTEAU, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle pour un concert du Christmas Jazz Band qui aura lieu Dimanche 10 Décembre 2023, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 1 250 €uros.
(Décision n° 2023-0326)

▪ Auprès de l'Association KIOSQUE 1900, représentée par Monsieur Marc THIBAUT, demeurant 15 Route d'Alaigne, 11300 MALRAS un contrat de vente pour l'animation musicale de LA FANFARE DU PERE NOEL qui aura lieu le Mercredi 20 Décembre 2023, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 1 000 €uros.

(Décision n° 2023-0327)

▪ Auprès de la société AUDIO SEPT – PRAE Charles Cros – RD118 – 11300 PIEUSSE, une consultation pour la location d'un écran géant (15 m²) nécessaire à la bonne organisation du Gala de MMA prévu le Samedi 25 Novembre 2023 dans le Gymnase de l'Olympie de LIMOUX et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 2 955,00 €uros Hors Taxes.

Etant également précisé qu'une arrivée électrique tri-phasée 3 x 32 ampères devra être fournie par la collectivité à proximité de l'écran ainsi qu'un dispositif de levage et l'aide d'une personne pour la manutention de l'écran (montage et démontage). Enfin, la Commune de LIMOUX s'engage à fournir au technicien intervenant les repas du midi et du soir.

(Décision n° 2023-0329)

▪ Auprès de la société UNE SOURIS VERTE – 30, Rue des Augustins – 11300 LIMOUX, une consultation pour la fourniture et la livraison de jouets pour le Noël des Enfants de la Commune de LIMOUX pour l'année 2023 (à savoir : Jeu Monkey Pyramid pour les 4-5 ans et Jeu Les Animaux Equilibristes en bois pour les 2-3 ans) et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 2 666,67 €uros Hors Taxes.

(Décision n° 2023-0360)

▪ Auprès du traiteur « SAS CHEZ LIONEL » – 1, Place de la République – 11300 LIMOUX, une consultation pour la fourniture et la livraison d'un apéritif dinatoire pour le prochain « Trophées des Sports » organisé le Vendredi 1^{er} Décembre 2023 au Gymnase de l'Olympie de LIMOUX et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 6 530,90 €uros Hors Taxes.

(Décision n° 2023-0361)

- Auprès de la SAS PYRAGRIC INDUSTRIE – 639, Avenue de l’Hippodrome – B.P. 110 – 69141 RILLIEUX CEDEX, une consultation pour la fourniture et le tir d’un feu d’artifice pour les Fêtes de Noël et du Nouvel An, prévu le 23 Décembre 2023 sur le clocher de l’Eglise Saint Martin de LIMOUX et ce pour un montant total s’élevant à la somme de 1 833,33 Euros Hors Taxes comprenant : le prêt du matériel de tir, la fourniture et le transport des artifices, les frais d’assurance et la mise à disposition d’artificier(s) qualifié(s).
(Décision n° 2023-0363)
- Auprès de la SAS EG SOL SUD – Bureau d’Ingénieurs Conseils – 4, Avenue de Bruxelles – ZAE Via Europa – 34350 VENDRES, une consultation pour la réalisation d’une étude géotechnique de conception (phase avant-projet + projet (hors DCE/ACT)) ainsi que des missions géotechniques type G2-AVP + PRO (hors DCE/ACT) dans le cadre de la création des futurs terrains de « Padel » à LIMOUX et ce pour un montant total s’élevant à la somme de 3 500,00 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2023-0365)
- Auprès de l’Association Les Amis de Jo Bernard, représentée par Monsieur Alexandre COUDERC, demeurant 625 Route de la Pachinie, 12350 LANUEJOULS, un contrat de vente pour une animation du Père-Noël qui aura lieu le Mercredi 20 Décembre 2023, et une animation avec le Père-Noël, le renne et « Olaf » le Dimanche 24 Décembre 2023, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 1 500 Euros.
(Décision n° 2023-0366)
- Auprès de l’ASSOCIATION KBKC, sise 2155 Route du Quercy Blanc, 82270 MONTPEZAT DE QUERCY, représentée par sa Présidente Madame Christelle Boyé Contard, un contrat de cession du droit d’exploitation d’un spectacle à l’occasion de la prestation de « Mamz’Elle Bee Jazzy Noël duo » qui aura lieu Samedi 9 Décembre 2023, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 900 Euros.
(Décision n° 2023-0367)
- Auprès de l’ASSOCIATION KBKC, sise 2155 Route du Quercy Blanc, 82270 MONTPEZAT DE QUERCY, représentée par sa Présidente Madame Christelle Boyé Contard, un contrat de cession du droit d’exploitation d’un spectacle à l’occasion de la prestation de « Mamz’Elle Bee & the Toyz » qui aura lieu Samedi 30 Décembre 2023, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 2 000 Euros.
(Décision n° 2023-0368)
- Auprès de la COMPAGNIE COLINE, sise 2 Place G. Brassens, 34590 MARSILLARGUES, un contrat de vente pour le spectacle « Un Casse-Noisette pour Noël » qui aura lieu le Samedi 30 Décembre 2023, au cinéma l’Elysée à LIMOUX, pour un montant de 1 010 Euros.
(Décision n° 2023-0369)
- Auprès de Madame Lise VILLIERS, demeurant 8 Rue du Lavoir, 11200 BIZANET, un contrat de vente pour le spectacle qui aura lieu le Mercredi 8 Janvier 2024, au cinéma l’Elysée à LIMOUX, pour un montant de 930 Euros.
(Décision n° 2023-0370)
- Auprès de ORPHEON PRODUCTION, sise 24 Route du Presbytère Lieu-dit Sayrac, 31340 VILLEMUR SUR TARN, représentée par sa Présidente Madame Carole JOUTEAU, un contrat de cession du droit d’exploitation d’un spectacle pour un concert de la Fanfare Boule de Notes qui aura lieu Mercredi 27 Décembre 2023, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 2 000 Euros.
(Décision n° 2023-0371)

- Auprès de la SASU ComéPrint – Impasse de Naurouze – ZAC du Razès – 11300 LIMOUX, une consultation pour des travaux d'imprimerie dans le cadre des prochaines Fêtes de Noël et du Nouvel An organisées par la Commune de LIMOUX pour l'année 2023 et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 1 620,00 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2023-0372)

- Auprès de la société SPIDTEC.COM – 33, Rue Saint Eloi – 59200 TOURCOUING, une consultation pour la fourniture et la livraison de deux tentes pliantes professionnelles personnalisées, mises à disposition des différentes associations locales afin qu'elles puissent organiser au mieux leurs manifestations et autres événements et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 1 860,83 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2023-0375)

- Auprès de la société LES MOULINS DE LA CATALOGNE – Z.E Nicolas Appert – 350, Avenue Georges Frêche – 11400 CASTELNAUDARY, une consultation pour la fourniture et la livraison de gâteaux « Le Limos » dans le cadre du Gouter des Aînés organisé par la Commune de LIMOUX les 14, 15 et 16 Décembre 2023 à la Salle Elysée II, Promenade des Marronniers à LIMOUX, pour un montant total s'élevant à la somme de 2 457,00 Euros Hors Taxes. (Décision n° 2023-0376)

- Auprès de l'Atelier Coquelicot, Place de la République, 11300 LIMOUX, représenté par Madame Françoise GOUVERNEUR, un contrat de prestation de service, à l'occasion des Fêtes de Noël, pour un atelier peinture qui se déroulera Mercredi 20 Décembre 2023, pour un montant de 400 €. (Décision n° 2023-0377)

- Auprès de l'ENTREMETS ET SAVEURS, Hameau de Rebelle, 11240 MONTGRADAIL, représenté par Madame Katia BOULLIER, un contrat de prestation de service, à l'occasion des Fêtes de Noël, pour un atelier pâtisseries qui se déroulera Mercredi 27 Décembre 2023, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 500 Euros .
(Décision n° 2023-0378)

- Auprès MATRISSE PRODUCTIONS, sise 28 Rue Edmond Guyaux, 31200 TOULOUSE, représenté par son gérant Monsieur Joseph ALLEMANDOU, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle à l'occasion de la prestation de la Fanfare de Poche qui aura lieu Samedi 23 Décembre 2023, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 1 899 Euros.
(Décision n° 2023-0379)

- Auprès Monsieur Robert BOUVIER, domicilié Cassarde 5 – 2000 Neuchâtel SUISSE, un contrat de cession à l'occasion d'une intervention dans le cadre du concours de lecture à haute voix qui a eu Lundi 27 et Mardi 28 Novembre 2023 au Collège Joseph Delteil à LIMOUX, pour un montant de 730 Euros.
(Décision n° 2023-0380)

- Décision n° 2023-0381 – Annulée et remplacée par la décision n° 2023-0392

- Auprès de l'Atelier KATY Récup et Création, sis 7 Rue du Cougaing 11300 LIMOUX, représenté par Madame Catherine SANTORINI, un contrat de prestation de service, à l'occasion des Fêtes de Noël, pour un atelier de décorations de Noël qui se déroulera le Samedi 23 Décembre 2023, pour un montant de 400 Euros. (Décision n° 2023-0382)

- Auprès de la Formation musicale « Banda de Limos », représentée par son Président Monsieur Florian ROBLES, demeurant 52 Chemin de Lacanal, 11300 LIMOUX, un contrat de vente du droit d'exploitation d'un spectacle pour un concert qui aura lieu le Mercredi 3 Janvier 2024, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 850 Euros.
(Décision n° 2023-0383)

▪ Auprès de la société PASS CULTURE, Société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 12 rue Duhesme, 75018 Paris, immatriculée au R.C.S Paris sous le numéro 853 318 459, représentée son Président, Monsieur Sébastien CAVALIER, une convention pour la mise en place et la gestion du PASS CULTURE.

(Décision n° 2023-0384)

▪ Auprès de l'Association CONVERS' BAND, représentée par son Président Monsieur Benoît VERGNES, demeurant 22 Rue Tesseyre, 11000 CARCASSONNE, un contrat de cession à l'occasion d'un concert qui aura lieu Samedi 16 Décembre 2023, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 900 Euros.

(Décision n° 2023-0385)

▪ Auprès de l'Association ATOMES PRODUCTIONS, sise 46 Allée d'Iéna ? 11000 CARCASSONNE, représentée par son Directeur Monsieur Stéphane CANO, un contrat de vente du droit d'exploitation d'un spectacle pour un concert du groupe Les Enguirlandais, qui aura lieu le Dimanche 24 Décembre 2023 Place de la République à Limoux, pour un montant de 1 425,77 Euros.

(Décision n° 2023-0386)

▪ Auprès de l'Association ATOMES PRODUCTIONS, sise 46 Allée d'Iéna ? 11000 CARCASSONNE, représentée par son Directeur Monsieur Stéphane CANO, un contrat de vente du droit d'exploitation d'un spectacle pour un concert du groupe Les Lutins Tamares, qui aura lieu le Dimanche 17 Décembre 2023 Place de la République à Limoux, pour un montant de 1 425,77 Euros.

(Décision n° 2023-0387)

▪ Auprès de Monsieur Pierre SOUILLARD, 1 rue de la Charité, 11160 CAUNES MINERVOIS, un contrat d'Engagement relatif à l'animation de la soirée des Trophées des Sports édition 2023, qui s'est déroulée le Vendredi 1^{er} Décembre 2023 à l'Espace Sportif l'Olympie à LIMOUX, pour un montant de 350,00 Euros.

(Décision n° 2023-0388)

▪ Auprès de la chanteuse-coach vocal Madame Martine ALO, domiciliée 3, Rue du Marché, 11300 LIMOUX, un contrat d'engagement à durée déterminée, à l'occasion d'une intervention qui a eu lieu le Vendredi 24 Novembre 2023 au Collège Joseph Delteil à LIMOUX, pour un montant de 150 Euros.

(Décision n° 2023-0389)

▪ Auprès de la société PEYROT et Fils – RENAULT CARCASSONNE – Avenue du Général Leclerc – Route de Narbonne – 11000 CARCASSONNE, une consultation pour dans un premier temps, la fourniture d'un véhicule utilitaire (Modèle : RENAULT EXPRESS VAN CONFORT BLUE DCI 95–22) pour le Service des Sports de la Commune de LIMOUX et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 17 947,50 Euros Hors Taxes.

Etant précisé que des frais annexes (à savoir : taxe de gestion, taxe fiscale, certificat d'immatriculation et redevance envoi) s'élevant à la somme de 282,76 Euros nets se rajoutent au montant précédent.

Puis dans un second temps, pour la location d'un véhicule de tourisme (Modèle : RENAULT CLIO TECHNO E-TECH HYBRIDE 145) pour le Service des Sports de la Commune de LIMOUX et ce pour un loyer total mensuel s'élevant à la somme de 494,35 Euros Toutes Taxes Comprises et ce pour une période de 36 mois.

Etant également précisé qu'une assistance au véhicule et à la personne 24h/24, 7j/7 ainsi qu'une prévention risques routiers sont comprises dans cette location longue durée et que ledit contrat sera souscrit auprès de DIAC LOCATION SA dont le siège social est situé 14, Avenue du Pavé-Neuf – 93168 NOISY-LE-GRAND Cedex (Renault Parc Entreprises étant une marque désignant des produits de Diac Location S.A).

(Décision n° 2023-0392) (Annule et remplace la décision n° 2023-0381)

► **J'ai accepté :**

- De signer le nouveau contrat proposé par la société AUDITEC – 17, Route de Saint-Hilaire – 11300 PIEUSSE, relatif à la maintenance et l'entretien du site du Pylône de Taïch de LIMOUX.

Etant précisé dans un premier temps, que ce contrat d'entretien est conclu pour une période d'un an à compter du 1^{er} Novembre 2023, renouvelable deux fois, sans que sa durée totale ne dépasse 3 ans, à savoir jusqu'au 31 Octobre 2026 ;

Puis dans un second temps, que son tarif forfaitaire annuel est fixé à la somme révisable de 1 930,15 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2023-0322)

- De signer le contrat (N° CM01-MLM-JN4) proposé par la SAS LOCACOEUR – Tech'Indus D – 645, Rue Mayor de Montricher – 13290 AIX EN PROVENCE, relatif à la maintenance préventive sur site des différents défibrillateurs implantés dans les Etablissements Recevant du Public (E.R.P) de la Commune de LIMOUX.

Etant précisé dans un premier temps, que ce contrat de maintenance est conclu pour une durée de quatre (4) ans et qu'il entrera en vigueur à partir de la date de signature dudit contrat par les deux parties.

Puis dans un second temps, que le forfait unitaire annuel révisable est fixé à la somme de 150,00 Euros Hors Taxes par appareil.

(Décision n° 2023-0323)

- La proposition commerciale établie par la société CXD France – 1, Avenue Louison Bobet – Z.A. des Marais – 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS, relative à la fourniture de petits matériels spécifiques pour le Musée PETIET de LIMOUX, et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 1 194,29 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2023-0324)

- La proposition commerciale établie par la société E.V.S – Electronique Vidéo Services dont le siège social est situé Z.A. d'Occitanie – 11300 LIMOUX, relative à une extension du système de vidéo-protection urbaine de la Commune de LIMOUX (implantation de 15 nouvelles caméras sur des emplacements déjà autorisés par la Préfecture de l'AUDE) et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 31 391,00 Euros Hors Taxes

(Décision n° 2023-0328)

- De signer le nouveau contrat proposé par la SA YPOK dont le siège social est sis 9, Rue des Halles – 75001 PARIS, relatif à la maintenance, l'hébergement et l'assistance téléphonique de la solution de verbalisation électronique « YPVE » utilisée par le service de la Police Municipale de LIMOUX.

Etant précisé dans un premier temps, que ce contrat de maintenance est conclu pour une période allant du 1^{er} Janvier 2024 jusqu'au 31 Décembre 2026.

Puis dans un second temps, que sa redevance annuelle forfaitaire est fixée à la somme révisable de 525,00 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2023-0362)

▪ La proposition commerciale établie par :

- L'Amicale Laïque de Carcassonne – 87, Rue de Verdun – 11000 CARCASSONNE, pour une mission d'expertise archéologique du Pont Neuf de LIMOUX et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 1 728,00 Euros nets (Association en franchise de TVA).
- La société Géoptère Archéologie – Topographie et solutions techniques pour l'archéologie – 17 bis, Route de Beaufort – 34210 OUPIA, pour des prestations d'orthophotographies et plans du Pont Neuf de LIMOUX et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 3 500,00 Euros nets (TVA non applicable, Art.293B du C.G.I).

(Décision n° 2023-0364)

▪ La proposition technique et financière établie par la société APAVE IC CARCASSONNE – Immeuble JEDAC - Boulevard François Xavier FAFEUR – 11000 CARCASSONNE, relative à une mission de Contrôle Technique Bâtiment dans le cadre des prochains travaux de réaménagement de l'ancien Tribunal de LIMOUX et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 5 950,00 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2023-0390)

➤ **J'ai décidé :**

▪ L'introduction d'un nouveau prix unitaire relatif à des prestations mensuelles de maintenance préventive, de nettoyage et de contrôle pour la nouvelle aire de jeux implantée au Complexe de l'Aiguille de Flassian à LIMOUX, dans le cadre du marché n° 21ST001 concernant la vérification et l'entretien des aires de jeux avec la SARL LOISIRS DIFFUSION – Z.A de Pic – 13, Rue Henri Fabre – 09100 PAMIERS et ce pour toute la durée de validité de ce dernier :

Descriptif	Unité	P.U en Euros HT
- Maintenance préventive, nettoyage et contrôle de l'aire de jeux du Complexe de l'Aiguille de Flassian à LIMOUX	Passage mensuel	50,00 Euros

(Décision n° 2023-0321)

➤ **J'ai signé :**

▪ Un Avenant N° 1 relatif à une augmentation du montant des travaux avec la SARL MARTINEZ FRERES – Z.I de Pastabrac – 11260 ESPERAZA, titulaire du Lot N° 2 – Déconstruction / Gros Œuvre / Couverture, du marché de travaux pour la déconstruction d'un immeuble et la réalisation d'un passage couvert entre la Promenade du Tivoli et la Rue Petiet à LIMOUX et ce pour un montant de + 14 781,00 Euros Hors Taxes, soit un pourcentage d'écart induit par l'avenant N° 1 de + 10,82 %.

(Décision n° 2023-0373)

► **J'ai désigné :**

- Les trois titulaires de l'accord cadre pour la fourniture de repas :

TITULAIRE 1 : LE CONFETTI GOURMAND – 1, Rue des Augustins – 11300 LIMOUX

TITULAIRE 2 : M'CUISINE – Madame Monique CREUSO – Chemin du Pujal – 11300 MALRAS

TITULAIRE 3 : SAS « CHEZ LIONEL » - 1, Place de la République – 11300 LIMOUX

Donnant lieu à des marchés subséquents de fourniture de repas nécessaires aux différents services de la Commune de LIMOUX, définis sans seuil minimum et avec un seuil maximum de 40 000,00 Euros Hors Taxes et ce pour toute la durée de validité de ce marché.

Etant précisé que cet accord-cadre est conclu pour une période allant de sa date de notification jusqu'au 31 Décembre 2024, non renouvelable et dans la limite de 40 000,00 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2023-0374)

- Les entreprises :

- CELESTE SASU - 20, Rue Ambert Einstein - 77420 CHAMPS SUR MARNE
- Société Française de Radiotéléphonie (SFR) - 16, Rue du Général Alain de Boissieu -75015 PARIS

comme titulaires du marché ayant pour objet des services de télécommunications.

DESIGNATION DU LOT	MONTANT maximum par an (Exprimés en Euros H.T)	TITULAIRE
<u>LOT N° 1</u> : Téléphonie fixe classique	50 000,00 €	CELESTE SASU 20, Rue Ambert Einstein 77420 CHAMPS SUR MARNE
<u>LOT N° 2</u> : Téléphonie mobile	100 000,00 €	Société Française de Radiotéléphonie (SFR) 16, Rue du Général Alain de Boissieu 75015 PARIS
<u>LOT N° 3</u> : Téléphonie fixe sur IP (site principal)	25 000,00 €	CELESTE SASU 20, Rue Ambert Einstein 77420 CHAMPS SUR MARNE
<u>LOT N° 4</u> : Accès à internet à débit non garantis	50 000,00 €	Société Française de Radiotéléphonie (SFR) 16, Rue du Général Alain de Boissieu 75015 PARIS

Etant précisé que cet accord-cadre mono attributaire soumis à bons de commande est conclu pour une période ferme de 24 (vingt-quatre) mois à compter du 1^{er} Janvier 2024.

Ce dernier pourra être renouvelé 1 (une) fois par reconduction tacite pour une période de 24 (vingt-quatre) mois.

La décision de ne pas reconduire doit faire l'objet d'une décision écrite du pouvoir adjudicateur au minimum 3 mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre.

(Décision n° 2023-0391)

- 01 - Vœux d'engagement auprès de la Région Occitanie et du Département de l'Aude des élus limouxins en faveur du soutien à l'agriculture et la viticulture, présentés par le groupe majoritaire « Agir ensemble pour Limoux ».

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Maxime BOT

- 02 - Motion de soutien à la viticulture française, présentée par le groupe « Rassemblement pour Limoux ».

VOTE :

Pour : 7 - Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mr Christophe BACHERE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Mr Julien RANCOULE (Procuration à Mr BOT)
Contre : 24
Abstention : 2 – Mr Pierre ROUQUAIROL – Mr Gilbert AUPIN

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Maxime BOT

1. **Mobiliers urbains - Concession de services**

Principe du recours à une concession de services et lancement de la procédure de consultation pour la mise à disposition, l'installation, l'entretien, l'exploitation de mobilier urbain publicitaire et non publicitaire.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Albert NADAL

2. Attributions de subventions – Exercice 2024.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

3. Attributions de subventions – Règlement façades.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

**4. Attribution d'une subvention pour l'installation d'un médecin.
Versement d'aide avant le vote du Budget Primitif Principal.**

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Michèle BAREIL-GUERIN –
Monsieur Maxime BOT

5. Demande de subvention complémentaire auprès du Département de l'AUDE, dans le cadre des travaux d'aménagement route de Pieusse à LIMOUX.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Jean-Pierre TAILHAN –
Monsieur Christophe BACHERE

6. **Demande de subvention auprès de l'ETAT au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, dans le cadre des travaux d'aménagement route de Pieusse à LIMOUX.**

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Jean-Pierre TAILHAN

7. **Demande de subvention auprès de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée, dans le cadre du financement de la mise en valeur des façades et des devantures commerciales.**

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

8. **Demandes de subventions auprès de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée et du Département de l'AUDE, dans le cadre de l'Organisation des « Concerts à l'Auditorium » 2024.**

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur François KHOURY

9. **Demandes de subventions auprès de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée et du Département de l'AUDE, dans le cadre de l'Organisation du Festival « Un été à la belle étoile 2024 ».**

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Shirley VESCO

10. **Convention Commune de LIMOUX / Association « Centre de Formation Professionnelle du Midi »**
Réalisation de travaux dans le cadre de la formation de stagiaires.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Mélanie BACH

11. **Convention Commune de LIMOUX / Association « BATIPOLE EN LIMOUXIN »**
Réalisation de Travaux dans le cadre de la formation des stagiaires.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Mélanie BACH

12. **Convention Commune de LIMOUX / Association ACTI CITY - Information Jeunesse**
Tarif de l'entrée à la Piscine Municipale sur présentation de la carte ACTI CITY.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Caroline MARTY-FONTANET

**13. Convention Commune de LIMOUX / Association ACTI CITY - Information Jeunesse
Tarif d'entrée au Festival « NAVA » sur présentation de la carte ACTI CITY.**

VOTE :

Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 2 - Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Christophe BACHERE

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Caroline MARTY-FONTANET

**14. Convention Commune de LIMOUX / Institut Saint Joseph
Mise à disposition de locaux en Centre d'Hébergement dans le cadre de la journée
consacrée aux Carnavals du Monde.**

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Shirley VESCO –
Monsieur Pierre BAC

**15. Renouvellement Convention Commune de LIMOUX / Communauté de Communes du
Limouxin
Mise à disposition de personnel communal – Affaires Culturelles**

VOTE :

Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 3 - Mme Delphine AUTRET-DUPONT - Mr Julien RANCOULE (Procuration à Mr BOT) – Mr Maxime BOT

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

- 16. Convention Commune de LIMOUX / Communauté de Communes du Limouxin – Centre aéré Accueil de loisirs de Ninaute.
Mise à disposition de personnel communal.**

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

- 17. Contrat Commune de LIMOUX / Société E.V.S – Electronique Vidéo Services
Maintenance du système de vidéo protection urbaine**

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL –
Monsieur Maxime BOT

- 18. Acquisition des parcelles cadastrées section BV n^{os} 294, 295, 296 , 297 et 298.**

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

- 19. Acquisition de l'immeuble cadastré section DC n° 72.**

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

20. Création d'un emploi permanent : Chargé(e) de Mission Politique de la Ville

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

21. Détermination du Taux de Promotion pour Avancements de Grade.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

22. Modification du tableau du personnel avec effet du 7 Décembre 2023.

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

23. Décision modificative - Budget Principal - Exercice 2023.

VOTE :

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 7 - Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mr Christophe BACHERE - Mme Delphine AUTRET-DUPONT - Mr Julien RANCOULE (Procuration à Mr BOT) – Mr Maxime BOT

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

24. Autorisation pour Mandatement des factures 2024 dans la limite du quart des crédits inscrits au Budget Principal de l'Exercice 2023.

VOTE :

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 7 - Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mr Christophe BACHERE - Mme Delphine AUTRET-DUPONT - Mr Julien RANCOULE (Procuration à Mr BOT) – Mr Maxime BOT

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

25. Budget Primitif Annexe 2024 du Service de Production de l'Eau Potable.

VOTE :

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 7 - Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mr Christophe BACHERE - Mme Delphine AUTRET-DUPONT - Mr Julien RANCOULE (Procuration à Mr BOT) – Mr Maxime BOT

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Albert NADAL

26. Tarif 2024 Surtaxe sur l'Eau relative à la production de l'Eau Potable.

VOTE :

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 7 - Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mr Christophe BACHERE - Mme Delphine AUTRET-DUPONT - Mr Julien RANCOULE (Procuration à Mr BOT) – Mr Maxime BOT

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Albert NADAL

27. Vente aux Enchères « Toques et Clochers ».

VOTE :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

COMITE SECRET :

**28. Budget Principal 2023
Admission en non-valeur.**

VOTE :



Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 16 Heures 15.

Fait en Mairie, LIMOUX le 6 DECEMBRE 2023

LE MAIRE,

Pierre DURAND